

**COMMUNE DE FLORENVILLE**

**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE AUX ENCHERES**

(Cantonnement de Florenville)

**Le vendredi 28 septembre 2012 à 20h00** à la maison communale à  
Florenville,  
il sera procédé **à la vente publique aux enchères** de :

**58 lots à vendre pour deux propriétaires**

**Florenville (47 lots), CPAS de Mons (11 lots)**

**CONDITIONS DE VENTE**

La vente est soumise aux conditions du cahier des charges générales de la vente du 10 octobre 2012. Le texte intégral est disponible à l'administration communale.  
Le montant des frais est de 3 %.

Le délai d'abattage et de vidange est renseigné sous chaque lot.

Avant la vente, tout acheteur potentiel devra fournir la feuille de renseignements jointe en dernière page du présent cahier. Celle-ci devra être signée par l'adjudicataire ET par la caution physique. Après la vente, l'acte d'achat sera soumis à la signature de toutes les parties en présence. (acheteur et caution physique). Nécessité de rester jusqu'à la clôture de la vente pour tous les acheteurs. En cas d'absence à la vente de l'acheteur ou de la caution physique, une personne munie d'une procuration peut signer pour lui.

**MODALITES DE PAIEMENT :**

- Dans le cas de vente de bois de chauffage, si le montant cumulé des lots achetés est inférieur à 2.500 euros, seule la caution physique sera exigée. Le paiement, y compris par numéraire, dans les dix jours calendrier de la vente est considéré comme réalisé au comptant.
- Si le montant cumulé des lots achetés est supérieur à 2.500 € l'acheteur a l'obligation de fournir une promesse de caution bancaire, ou de fournir un chèque certifié de la banque.

*Le cahier-affiche de cette vente peut être obtenu à l'administration communale de FLORENVILLE – Service Travaux. ( Tél. 061.32.51.59 – Fax. 061.23.38.52 )*

Ainsi fait à Florenville, le 4 septembre 2012.

**Par le Collège,**

**La Secrétaire,  
(s) R. STRUELENS**

**Le Bourgmestre,  
(s) R. LAMBERT**